

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5976**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Électricité et électronique, Spécialité Coordinateur technique pour les installations électriques (COTIE)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteur de l'académie, Administrateur(trice) général(e) du CNAM

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la licence professionnelle « Coordinateur Technique pour les installations Electriques » (LP COTIE) exerce ses fonctions au sein des entreprises du secteur de l'électrotechnique (industrie, bâtiment, grand tertiaire, bureau de contrôle), grandes entreprises ou PME : Ineo, Cofatech, Bureau Veritas, Guinier, Cegelec, Areva...

Collaborateur direct du responsable d'affaires, ce professionnel analyse les problèmes techniques et en déduit les méthodes et matériels adaptés pour les résoudre. Il participe à l'organisation et à la coordination des travaux de chantier ; il entretient des liaisons techniques et fonctionnelles en interne avec le bureau des méthodes et le bureau d'études. A l'écoute des attentes des clients, il doit :

- maintenir la conformité des installations et des équipements et assurer la disponibilité de l'énergie en tenant compte des dispositions réglementaires,
- établir et développer une relation commerciale fiable,
- mettre en place un management de proximité avec les techniciens de chantier.

Compétences attestées :

Le titulaire de la licence LP COTIE exerce ses fonctions au sein des entreprises du secteur de l'électrotechnique (Industrie, Bâtiment, grand tertiaire et bureau de contrôle). Il sait :

Comprendre l'architecture d'une installation communicante (Voix donnée Image, réseau informatique)

Choisir, intégrer et configurer des systèmes communicants sur le réseau

Définir, choisir, installer et mettre en service une installation de supervision, de protection anti intrusion et incendie

Veiller à la disponibilité des énergies (courants forts) et au bon fonctionnement des installations courants faibles.

En outre, il développe les compétences **techniques** et **managériales** suivantes :

- organiser et coordonner les travaux de chantier, d'installation, d'équipement en appui aux responsables d'affaires, de maintenance, techniques ou d'un ingénieur
- exercer une expertise sur des installations ou systèmes électriques
- connaître et utiliser les normes en vigueur (installations et sécurité) dans la conduite d'une équipe de techniciens
- coordonner et planifier les équipes intervenantes sur les projets
- prendre en compte les contraintes économiques et les exigences clients
- communiquer et échanger sur les problèmes techniques avec le bureau des études et le bureau des méthodes en intégrant les attentes des clients et des éventuels sous-traitants
- mettre en place un management de proximité en appui aux responsables d'affaires, techniques, de maintenance ou d'un ingénieur
- collaborer avec les différents services de l'entreprise, études et développement, affaires, techniques, chantiers, maintenance...

Il est également conduit à développer les compétences annexes associées :

- comprendre un devis
- comparer des propositions commerciales
- suivre un dossier commercial
- établir et développer une relation commerciale

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs professionnels concernés :

- Production et distribution d'énergie
- Installation d'équipements thermiques et de climatisation
- Analyses, essais et inspections techniques
- Construction de lignes électriques et de télécommunication
- Travaux d'installation électrique

Type d'emplois accessibles :

- Coordinateur technique
- Responsable de projet
- Responsable de maintenance

- Responsable technique
- Coordinateur d'affaires

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

H1301 : Inspection de conformité

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'organise autour de quatre composantes :

- 1) La réussite à des examens écrits de contrôle continu des connaissances fondamentales nécessaires à l'exercice du métier : réglementations et normes applicables aux installations électriques, transfert d'énergie, installations de sécurité, communication entre les systèmes, inspection et contrôle sur sites des installations.
- 2) La production d'un rapport professionnel présentant une expérience professionnelle en lien avec la certification.
- 3) La réalisation d'un projet tuteuré en entreprise et la remise d'un mémoire professionnel présentant l'entreprise, le projet d'application professionnelle, les objectifs, les méthodes utilisées et les résultats obtenus.
- 4) Il sera également demandé au titulaire un niveau d'anglais professionnel appliqué (Bulats, Niveau I).

Validité des composantes acquises : 4 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le responsable national de la formation, un enseignant scientifique ou technique dans la formation, deux industriels, parmi les maîtres d'apprentissage, un représentant du CFA porteur des contrats d'alternance.
Après un parcours de formation continue	X		Le responsable national de la formation, un enseignant scientifique ou technique dans la formation, deux industriels, parmi les maîtres d'apprentissage, un représentant du CFA porteur des contrats d'alternance.
En contrat de professionnalisation	X		Le responsable national de la formation, un enseignant scientifique ou technique dans la formation, deux industriels, parmi les maîtres d'apprentissage, un représentant du CFA porteur des contrats d'alternance.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la LP ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24 novembre 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 juillet 2010 (n° d'habilitation 20100540)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26 avril 2002

Références autres :

Arrêté du 28 juin 2012 (n° d'habilitation 20100540)

Arrêté modificatif du 26 septembre 2013

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.cnam.fr>

<http://www.aforp.fr>

Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers : Île-de-France - Paris (75) []
Conservatoire national des arts et métiers : Bourgogne Franche-Comté - Doubs (25) []
Conservatoire national des arts et métiers : Bourgogne Franche-Comté - Jura (39) []
Conservatoire national des arts et métiers : Bourgogne Franche-Comté - Haute-Saône (70) []
Conservatoire national des arts et métiers : Bourgogne Franche-Comté - Territoire de Belfort (90) []
Conservatoire national des arts et métiers : Normandie - Eure (27) []
Conservatoire national des arts et métiers : Normandie - Seine-Maritime (76) []
Conservatoire national des arts et métiers : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Ariège (09) []
Conservatoire national des arts et métiers : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Aveyron (12) []
Conservatoire national des arts et métiers : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) []
Conservatoire national des arts et métiers : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Gers (32) []
Conservatoire national des arts et métiers : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Lot (46) []
Conservatoire national des arts et métiers : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Hautes-Pyrénées (65) []
Conservatoire national des arts et métiers : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Tarn (81) []
Conservatoire national des arts et métiers : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Tarn-et-Garonne (82) []
Conservatoire national des arts et métiers : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-de-Haute-Provence (04) []
Conservatoire national des arts et métiers : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Hautes-Alpes (05) []
Conservatoire national des arts et métiers : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) []
Conservatoire national des arts et métiers : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) []
Conservatoire national des arts et métiers : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Var (83) []
Conservatoire national des arts et métiers : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Vaucluse (84) []

CNAM

292 rue Saint-Martin - 75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Dans les centres d'enseignements d'Ile-de-France, Franche Comté, Haute Normandie, Midi Pyrénées et PACA.

Historique de la certification :

Le Cnam a été habilité à délivrer cette licence, par arrêtés ministériels, depuis 2010.